

**Question posée par M. Alexis Corbière**

Député de la Seine-Saint-Denis  
Circonscription de Bagnolet – Montreuil

**Adressée à Madame Agnès Buzyn**

Ministre des Solidarités et de la Santé

## Mobilisation de la recherche publique sur la maladie de Lyme

\*\*\*\*\*

Le député Alexis Corbière attire l'attention de la Ministre des Solidarités et de la Santé sur la nécessité d'investir massivement dans la recherche afin de pouvoir à terme détecter et guérir effacement les personnes atteintes de la maladie de Lyme.

La maladie de Lyme est une pathologie complexe et souvent grave. Son développement récent, en Europe notamment, a fait d'elle la plus fréquente de toutes les maladies vectorielles transmises à l'Homme dans l'hémisphère nord. Si elle n'est pas détectée et soignée à temps, cette infection aiguë peut se développer jusqu'à affecter plusieurs organes et aboutir à des handicaps tant physiques que neurologiques.

Les raisons de l'expansion soudaine de la maladie de Lyme sont encore méconnues. En outre et malgré des progrès sensibles, les tests actuellement disponibles ne détectent pas toujours la présence de la bactérie incriminée, ni ses différentes variantes. De nombreuses personnes sont donc contaminées sans le savoir et se retrouvent totalement démunies face à la survenue des symptômes qui en découlent.

Le Plan nationale de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques, lancé en 2016 sous le gouvernement Valls II, repose essentiellement sur le développement de la prévention. Or, à l'heure actuelle, la priorité est de se doter enfin de tests de diagnostic fiables afin de pouvoir soigner les personnes infectées.

Pour y parvenir, le député estime indispensable d'impliquer la recherche publique et de débloquent des crédits permettant aux laboratoires publics d'étudier cette maladie.

Il souhaiterait donc connaître les intentions de la Ministre sur ce sujet.